



BEURRÉ DES BÉGUIQUES (San Mous.)

POIRE DÉLICES (San Mous.)

BEURRÉ DES BÉGUINES.

(VAN MONS.)

Arbre pyramidal d'un port superbe. Son bois, qui est gros, grisâtre, forme avec le tronc un angle aigu qui s'élargit avec l'âge, mais ne parvient jamais à l'horizontale; son feuillage est très-touffu, d'un beau vert luisant. L'arbre souche, qui s'élève maintenant à plus de 7 mètres de hauteur, est encore couvert d'épines à sa base; il est très-fertile. Son premier fruit a été cueilli dans la pépinière du professeur VAN MONS, à Louvain, en 1844, où l'arbre portait le n° 2755.

Ses branches à fruits sont grises, longues et assez grosses.

Les bourgeons à fleur sont moyens, ovales pointus, brun clair ombré de brun foncé et de gris.

Les supports sont gris, fortement ridés à leur base, lisses et un peu renflés à leur sommet.

Les jeunes rameaux sont de grosseur et de longueur moyenne, légèrement striés et flexueux; leur épiderme, gris verdâtre, un peu bruni au soleil, est ponctué de nombreuses lenticelles gris blanc en partie proéminentes. La jeune pousse de l'été est rougeâtre.

Le gemme est conique, pointu, brun clair ombré de brun noir et de gris cendré; il est supporté par un remarquable renflement du bois.

Les mérithalles sont courts et réguliers.

Les feuilles sont amples, ovales, pointues, vert foncé, arquées, planes ou à bords très-légèrement relevés et souvent ondulés; leur serrature est large et arrondie. Sur lambourde, la feuille est ordinairement entière, ou serretée partiellement et très-finement. Le pétiole, long de 3 à 5 centimètres sur les feuilles

des lambourdes, est un peu moins long chez celles des rameaux ; il est de grosseur moyenne, cannelé, vert clair. Les stipules sont linéaires.

Le fruit est moyen, oviforme ; son épiderme lisse, vert clair, passe au jaune citron à la maturité ; il est fortement lavé de gris rouillé d'un côté, et ponctué et maculé de même de l'autre ; le pédoncule, long de 17 millimètres, gros, ligneux, vert à sa base, est placé dans une très-petite cavité. Le calice est irrégulier, peu enfoncé ; ses divisions sont brunes, en partie caduques. La chair, blanc jaunâtre, est demi-fondante et demi-beurrée ; son eau, suffisamment abondante, est sucrée et d'un parfum agréable. L'époque de sa maturité coïncide avec la mi-novembre.

Tel que nous l'avons dégusté ici, le *beurré des béguines* est un fruit moyen de seconde qualité ; mais à l'époque de sa première production à Louvain, en 1844, le fruit était gros et excellent ; le professeur VAN MONS n'existait déjà plus ; M. BOUVIER, de Jodoigne, chargé par les fils de VAN MONS de la dégustation des gains ou fruits nouveaux de cette année, a désigné celui-ci dans ses notes comme volumineux et très-bon. Ayant toute confiance dans la véracité de feu notre ancien ami, dont les connaissances en pomologie sont bien connues, nous devons admettre que le *beurré des béguines* est une variété qui, pour que son fruit parvienne à toute son ampleur et à la perfection de sa qualité, demande une terre plus légère et une exposition plus chaude et plus abritée que celle de notre pépinière, en un mot, des conditions de sol et d'exposition conformes en tout à celles où elle se trouvait à sa première production à Louvain.

Ce fruit n'est pas, au reste, le seul qui soit dans le même cas ; la plupart des fruits gagnés par notre consciencieux pomologue M. ESPEREN, de Malines, réclament les mêmes soins, la même réunion de conditions pour acquérir les qualités que leur reconnaît celui qui a le plaisir de les déguster sur les lieux.



POIRE DÉLICES.

(VAN MONS.) *Album n. 157.*

Vicomte de Spœlberg Aug 870.

Arbre assez vigoureux et très-fertile, se formant bien en pyramide sur franc et sur cognassier ; on peut aussi le conduire en espalier aux expositions du levant et du couchant.

Ses branches à fruits sont grêles, grises.

Les bourgeons à fleurs, assez gros, ovales, pointus, sont d'un brun clair ombré de marron et de gris.

Les jeunes rameaux sont assez gros et longs, droits, striés ; leur épiderme est gris verdâtre, coloré de rouge brun du côté du soleil, ponctué de lenticelles rousses assez nombreuses et proéminentes.

Le gemme, ovale, pointu, brun clair, ombré de brun foncé, est apprimé à sa base et écarté par son sommet.

Les mérithalles sont irréguliers.

Les feuilles sont amples, ovales, pointues, arquées, à bords finement serretés et légèrement relevés en gouttière. Elles sont d'un beau vert luisant, longues de 75 millimètres et larges de 45.

Le pétiole est gros, long de 3 centimètres, largement canaliculé, vert ombré de rouge.

Les stipules sont linéaires.

Les jeunes pousses de l'été sont rougeâtres et cotonneuses.

Le fruit est petit ou moyen, irrégulièrement turbiné ; son épiderme, vert clair, passe au jaune clair à l'époque de la maturité ; il est légèrement coloré du côté frappé par les rayons solaires, panaché, strié, ponctué de brun roux, et ombré de même couleur autour du calice et du pédoncule ; celui-ci est gros sans être charnu, brun, arqué et renflé vers son sommet ; il est placé presque à fleur du fruit. Le calice petit,

irrégulier, clos, se trouve dans une cavité peu profonde, très-évasée et arrondie ; ses divisions sont noires et en partie caduques. La chair est blanc jaunâtre, fine, fondante, demi-beurrée ; son eau est abondante, sucrée, d'un parfum très-agréable et très-prononcé. Les pepins sont gros, ovales, pointus, brun clair.

La poire *Délices*, que quelques pomologues écrivent au singulier, mais que Van Mons, son inventeur, écrivait au pluriel, en sous-entendant, je suppose, le pronom *mes*, est un fruit exquis dont la maturité a lieu en novembre et se prolonge jusqu'en décembre. L'époque de sa première production m'est inconnue, mais elle date certainement de plus d'une vingtaine d'années. *P. Le Souverain.*

